

Un métier en transformation, mais encore significatif dans la ruralité côtière québécoise : le cas de la pêche et de sa relève en Gaspésie

Marco Alberio^a

RÉSUMÉ. Dans des régions rurales côtières, telles que la Gaspésie et la Côte-Nord, la pêche joue un rôle fondamental du point de vue social et économique. Le cas de la pêche nous semble intéressant en raison de la proximité existante entre l'exploitant (le pêcheur, capitaine propriétaire), la famille, le territoire et sa communauté. Contrairement à d'autres types d'exploitations naturelles, le capitaine propriétaire du Québec est un petit entrepreneur de type familial lui-même fortement enraciné dans une communauté territoriale. En vertu de cette proximité, les dynamiques entrepreneuriales (y compris celles associées à la relève) sont fortement imbriquées à celles de la communauté et de la famille. Après avoir présenté des données du recensement sur l'évolution du secteur (volumes de capture et marché de l'emploi) à travers les résultats d'une recherche qualitative, par le biais de 2 groupes de discussion avec des experts du secteur et 85 entrevues avec les capitaines propriétaires et leur famille, nous observerons comment et à travers quels mécanismes sociaux la famille, la communauté locale et la communauté professionnelle peuvent contribuer à façonner la trajectoire professionnelle et entrepreneuriale des pêcheurs capitaines propriétaires, plus spécifiquement le phénomène du transfert d'entreprise et de sa relève. La relève est, selon nous, un élément fondamental ayant un rôle central sur la pérennité des entreprises dans un secteur clé pour cette région. Dans ce contexte, la pérennité de ce métier et de ces entreprises devient essentielle pour la vitalité sociale et économique de la région de la Gaspésie, qui expérimente plusieurs difficultés d'ordre démographique, social et économique.

ABSTRACT. In rural coastal regions, such as Gaspésie and North Shore (Côte-Nord), fisheries play a fundamental role from a social and economic point of view. The case of fisheries seems interesting to us because of the proximity between the fisher (captain owner), the family, the territory and its community. Unlike other types of sectors in natural resources, the captain-owner of Quebec is a small family-type entrepreneur who is himself strongly rooted in a territorial community. Due to this proximity, the entrepreneurial dynamics (including those of the entrepreneurial transfer) are strongly connected to those of the community and the family. After presenting census data on the evolution of the sector (catch volumes and labor market) through the results of qualitative research through with 2 focus groups with experts of the sector and 85 interviews with fishers and their families, we will observe how and through which social mechanisms the family, the local community and the professional community can contribute to shaping the professional and entrepreneurial trajectory of the captain-owner, and more specifically the phenomenon of entrepreneurial transfer and its succession. In our opinion, the entrepreneurial transfer has a central role for the sustainability of businesses in a key sector of this region. In this context, the sustainability of this profession and these firms becomes essential for the social and economic vitality of the Gaspésie region, which is experiencing important demographic, social and economic challenges.

Introduction

Quand on traite de la ruralité québécoise et de ses activités économiques, il est presque naturel de considérer en premier lieu l'agriculture et les mé-

tiers d'agriculteur, de fermier ou d'éleveur. Cependant, d'autres secteurs jouent aussi un rôle important dans les économies et les sociétés régionales des territoires non métropolitains éloignés, qu'on définit souvent sous la catégorie assez large de

^a Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires, Université du Québec à Rimouski

« territoires ruraux ». Par exemple, la pêche est un secteur important, surtout dans l'est de la province.

En fait, au Québec, ce secteur répartit l'essentiel de son PIB dans deux régions : la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces deux territoires ont pêché pour près de 77 % de la valeur totale des débarquements au Québec en 2017 (MPO, 2018). Plus spécifiquement, en 2017, 51,8 % de la valeur totale des débarquements au Québec a été réalisée en Gaspésie (MPO, 2018). Ces retombées économiques sont évidemment aussi liées à l'emploi, bien que le nombre d'effectifs ait fortement baissé au cours des dernières décennies. En 2016, le Québec compte près de 1300 pêcheurs et 1800 aides-pêcheurs (ISQ et MAPAQ, 2018). En 2017, la Gaspésie (sans considérer les Îles-de-la-Madeleine) compte 415 détenteurs de permis de pêche commerciale, soit près du tiers des 1300 pêcheurs (BAPAP, 2017).

Dans ces régions, la pêche joue donc un rôle fondamental sur le plan économique, mais aussi socioculturel et identitaire. Le cas de la pêche nous semble également intéressant en raison de la proximité existante entre l'exploitant (le pêcheur, capitaine propriétaire), la famille, le territoire et sa communauté. Contrairement aux exploitations minières ou éoliennes du Québec, qui sont gérées par de grandes entreprises non nécessairement ancrées dans le territoire, le capitaine propriétaire du Québec est un petit entrepreneur de type familial lui-même fortement enraciné dans une communauté territoriale. En vertu de cette proximité, les dynamiques entrepreneuriales (y compris celles associées à la relève) sont fortement imbriquées à celles de la communauté et de la famille.

Par contre, comme nous l'observerons à travers une série de données historiques élaborée à partir des recensements de la population des dernières décennies (Statistique Canada, 1986-2016), la pêche a graduellement perdu son poids en matière d'emplois et en partie en matière de volume de capture. Les changements liés à la globalisation, mais aussi les conditions environnementales et la régulation plus stricte des dernières années (systèmes de quotas et autres moyens de régulations institutionnelles) ont fortement affecté cette industrie et l'exercice du travail dans celle-ci.

La pêche est donc un secteur mature, actuellement en transformation, ce qui nous permet d'analyser les effets des changements économiques, sociaux, politiques, environnementaux, technologiques et organisationnels sur le travail, sur le rapport au travail, sur le temps de travail, sur les carrières et, plus largement, sur l'ensemble des temporalités sociales associées à cette activité bien particulière. Ces transformations importantes façonnent les nouvelles configurations des acteurs concernés : l'État, le marché et les familles/communautés sont également révélateurs de l'évolution de la ruralité côtière contemporaine. Ces transformations peuvent par exemple changer les équilibres traditionnels à l'échelle locale et régionale, et façonner de nouvelles relations pouvant se structurer à l'intérieur de chacune de ces sphères – familles et communautés, marchés ou institutions politiques –, mais également à l'intersection de celles-ci.

Les changements dans la régulation socioéconomique, les variations de rentabilité de l'activité et ses fluctuations ainsi que les conditions environnementales qui déterminent l'abondance ou la pénurie d'une ressource (Alberio et Tremblay, 2020) peuvent influencer, comme nous allons l'observer dans cet article, les relations familiales et communautaires, qui sont des éléments fondamentaux dans les dynamiques de structuration et de restructuration de ces espaces. En même temps, ces acteurs importants que sont la famille et la communauté sont aussi centraux dans le cadre de cette activité, qui est, par sa nature, enracinée dans son territoire. Dans ce territoire a lieu l'exploitation de la ressource naturelle (le poisson), mais également la régulation sociale du métier et de son activité, et ce, à plusieurs échelles.

Cette complexité s'ajoute à des enjeux démographiques du métier (avec un âge moyen assez élevé des travailleurs du secteur, surtout pour la catégorie des capitaines propriétaires), qui s'inscrivent eux-mêmes dans une situation démographique déjà difficile à l'échelle provinciale et régionale. La région de la Gaspésie a subi une forte diminution de population depuis 1986, passant de 97 923 habitants en 1986 à 79 442 en 2015, ce qui représente une baisse de 19 %. De plus, l'Institut de la statistique du Québec prévoit encore une décroissance de 2,2 % en Gaspésie-Bas-Saint-Laurent au cours des 25 prochaines années (MAPAQ, 2015).

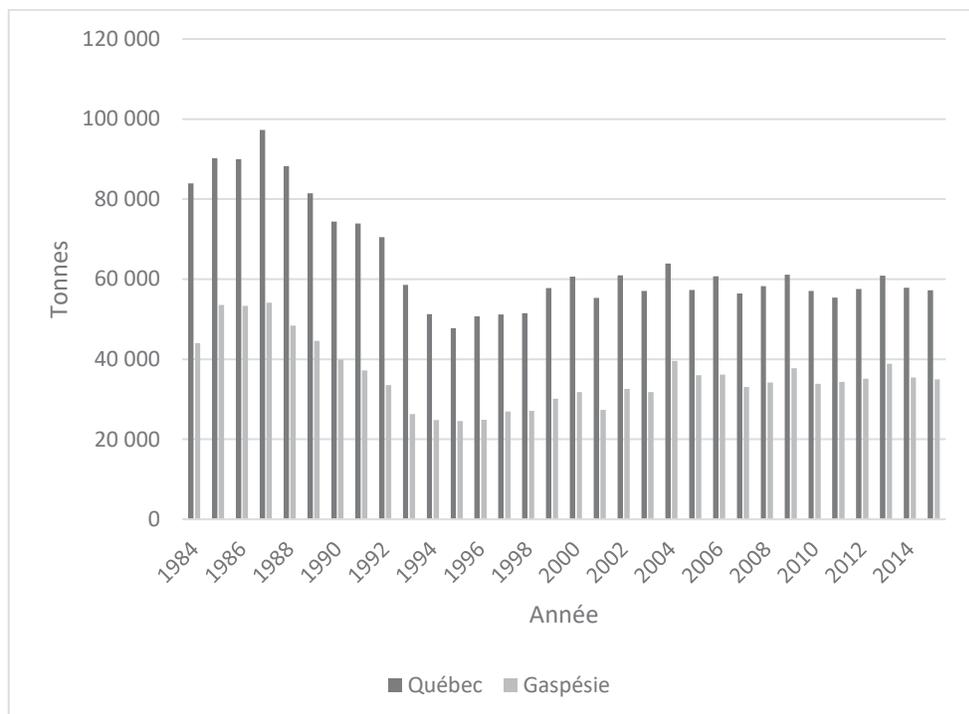
Les résultats de notre recherche sont le fruit d'une recherche qualitative financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et conduite en Gaspésie par le biais d'entrevues auprès de 40 capitaines propriétaires et de leur famille (25 conjointes et 20 enfants impliqués dans l'entreprise de pêche), ainsi qu'à travers 2 groupes de discussion avec des experts du secteur. Dans cet article, nous allons observer comment et à travers quels mécanismes sociaux les communautés locale et professionnelle ainsi que la famille peuvent fortement contribuer à façonner la trajectoire professionnelle et entrepreneuriale des pêcheurs capitaines propriétaires, plus spécifiquement en ce qui concerne le phénomène du transfert de l'entreprise et de la relève.

La relève est, selon nous, un élément fondamental ayant un rôle central sur la pérennité des entreprises dans un secteur clé pour cette région. Dans le contexte que nous avons rapidement décrit, la pérennité de ce métier et de ces entreprises devient aussi essentielle pour la vitalité économique et sociale de la région de la Gaspésie, qui expérimente plusieurs difficultés d'ordre démographique, social et économique.

1. Un secteur fluctuant en matière de volumes et d'espèces

Le domaine de la capture au Québec et en Gaspésie a connu et connaît actuellement des fluctuations importantes (Service statistique MPO 2018¹). Globalement, la quantité totale de poissons pêchés au Québec et en Gaspésie a été à son maximum durant la fin des années 1980. Près de 100 000 tonnes ont été pêchées en 1987 au Québec, dont 54 000 en Gaspésie.

Les années 1990 sont marquées par l'effondrement des stocks de poissons de fond et nettement de la morue. Si 63 et 38 tonnes ont été respectivement pêchées au Québec et en Gaspésie en 1987, la quantité a commencé à diminuer dès l'année suivante, pour atteindre respectivement 3 et 2 tonnes de poissons de fond en 1995. La quantité pêchée en 1995 a été de 21 fois inférieure à celle de 1987. Depuis, si la quantité pêchée est légèrement remontée depuis, elle n'a jamais dépassé les 9 tonnes à l'échelle provinciale.

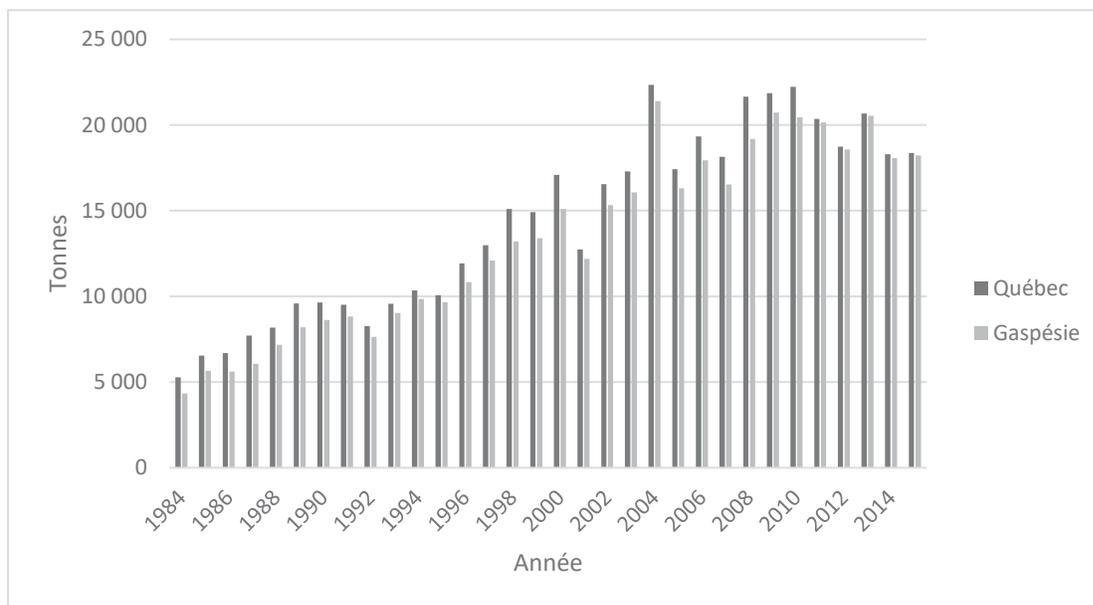


Graphique 1 – Quantité totale pêchées au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015
Source : Compilation : Services stratégiques, MPO, région de Québec

Si la pêche au poisson de fond a reculé, elle a laissé place à l'essor d'autres espèces. C'est particulièrement le cas de la crevette. De 1984 à 2016, la pêche à la crevette a été en constante progression. La quantité pêchée de crevettes en Gaspésie en 2010 a été 4 fois plus importante qu'en 1984. Par contre, depuis 2017, plusieurs stocks de crevettes nordiques sont en déclin, et les changements climatiques et globaux pourraient d'autant plus affecter les populations de crevette, dont la vulnérabilité à l'échelle régionale (le long du fleuve Saint Laurent) est pour l'instant peu connue². En menaçant la ressource, ces changements semblent se répercuter sur l'activité de pêche et, potentiellement, à la longue, sur la vitalité socio-économique de plusieurs régions côtières. C'est nettement le cas de la Côte-Nord et de la Gaspésie (Alberio et collab., 2018).

Les pêcheurs ont donc pêché différentes espèces avec plus ou moins d'intensité au fil des années. Les

explications de ces transformations sont d'ordre économique, politique et environnemental. D'abord, elles sont d'ordre économique, car la demande d'une espèce en particulier peut amener les pêcheurs à pêcher davantage de cette espèce afin d'y répondre (en se situant quand même à partir des années 1990 dans un système de quotas). La dimension environnementale est également importante. En effet, devant une potentielle surpêche, une espèce peut se retrouver menacée. C'est notamment le cas observé de la morue dans les années 1990. Enfin, l'explication peut avoir une dimension politique. Par exemple, en juillet 1992, devant le risque de disparition de l'espèce, le gouvernement canadien a mis en place un moratoire sur la morue. Pour toutes ces raisons, il semble clair pour nous que l'activité et la vie des pêcheurs se situent au carrefour de ces différentes sphères.



Graphique 2 – Quantité de crevettes pêchées au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015
Source : Compilation : Services stratégiques, MPO, région de Québec

2. Les travailleurs et les entreprises du secteur de la pêche (capture)

Selon les données du recensement canadien (Statistique Canada, 1986-2016), au Québec, le nombre total de personnes travaillant dans la pêche (dans les trois catégories d'emplois considérées : capitaines, pêcheurs indépendants et matelots) a diminué depuis 1986, passant de 4585 individus à 2615

personnes en 2016, ce qui représente une baisse de 43 %. La baisse s'est faite de manière irrégulière et deux périodes connaissent une baisse prononcée. Le moratoire sur les pêches du début des années 1990 se fait ressentir avec une diminution de 895 pêcheurs en 1991 par rapport à 1986. L'autre baisse significative du nombre de personnes travaillant dans la pêche a eu lieu entre 2006 et 2011, avec un écart de 650 emplois.

Territoire	Emplois*	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Province de Québec	Capitaines	450 9,8 %	380 10,3 %	390 11,7 %	365 10,6%	370 10,5 %	375 13,1 %	395 15,1 %
	Pêcheurs indépendants	3 250 70,9 %	2 405 65,2 %	2 200 66,1 %	2 210 64,2%	2 125 60,5 %	1 710 59,7 %	1 325 50,7 %
	Matelots	885 19,3 %	905 24,5 %	740 22,2 %	870 25,3%	1 020 29,0 %	780 27,2 %	895 34,2 %
	Total	4 585 100 %	3 690 100 %	3 330 100 %	3 445 100%	3 515 100 %	2 865 100 %	2 615 100 %
Région de la Gaspésie	Capitaines	235 12,5 %	140 9,6 %	140 11,0 %	150 11,7%	160 12,2 %	185 15,7 %	140 16,2 %
	Pêcheurs indépendants	1 295 68,7 %	870 59,8 %	835 65,7 %	810 63,3%	795 60,7 %	690 58,5 %	420 48,6 %
	Matelots	355 18,8 %	445 30,6 %	295 23,2 %	320 25,0%	355 27,1 %	305 25,8 %	305 35,3 %
	Total	1 885 100 %	1 455 100 %	1 270 100 %	1 280 100%	1 310 100 %	1 180 100 %	865 100 %

* Sur les bateaux de pêche.

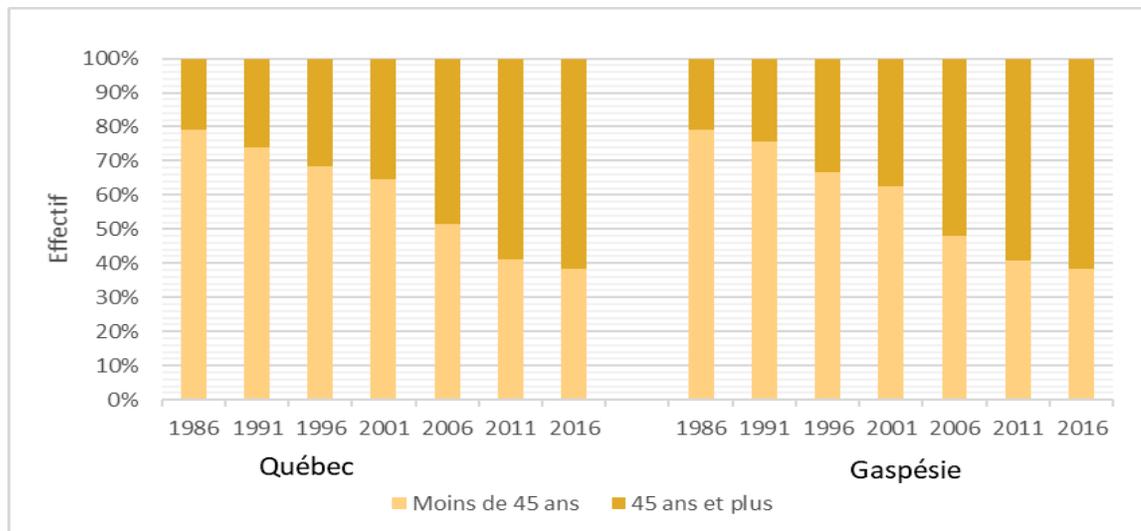
Tableau 1 – Effectif d'individus selon l'emploi à chaque recensement depuis 1986
Source : Notre élaboration de données de Statistique Canada (1986-2016). CIQSS

En Gaspésie, la tendance est similaire, quoique plus prononcée. Entre 1986 et 2016, le nombre de travailleurs du secteur de la pêche a baissé de 54 %. Durant la période 1986-1991, l'effectif de pêcheurs (toutes catégories confondues) chute de 430, puis de 185 durant la période suivante. En Gaspésie et au Québec, le nombre de pêcheurs est ensuite augmenté entre 1996 et 2006, sans toutefois ne jamais atteindre les effectifs d'avant 1991. Dans les périodes 2006-

2011 et 2011-2016, le nombre de pêcheurs a encore baissé de 130 en Gaspésie et de 315 dans la province.

3. Un métier vieillissant

Au Québec et en Gaspésie, la proportion de pêcheurs de 45 ans et plus est en constante hausse, passant d'environ 21 % en 1986 à près de 62 % en 2016, ce qui représente une part trois fois plus importante.

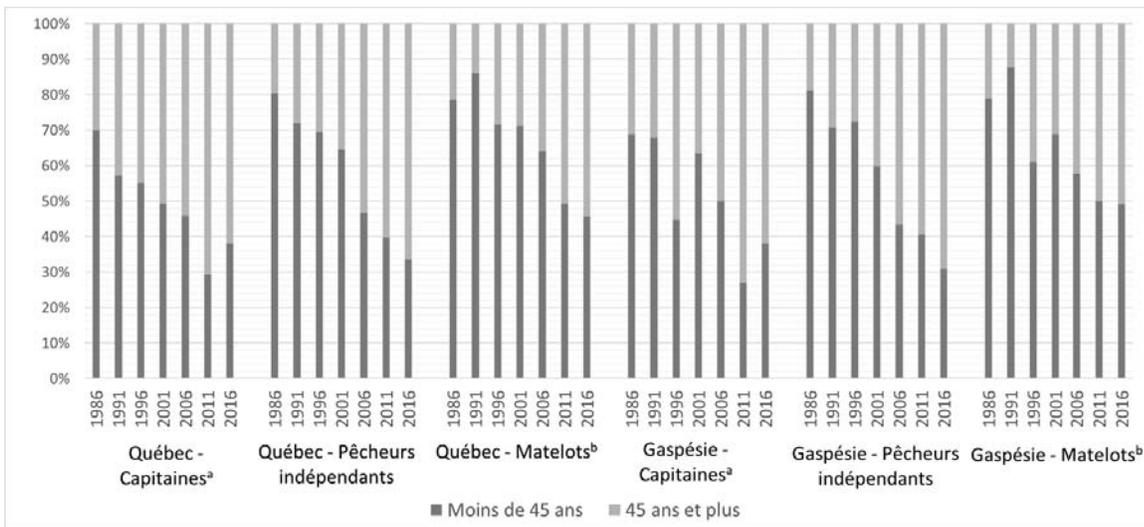


Graphique 3 – Répartition des pêcheurs selon le groupe d'âge au Québec et en Gaspésie à chaque année de recensement
Source : Notre élaboration de données de Statistique Canada (1986-2016). CIQSS.

En ce qui concerne la distribution interne (capitaines, pêcheurs indépendants et matelots), les capitaines ont tendance à être plus âgés que les autres catégories considérées. Cela s'explique par le fait qu'il faut plus de temps pour devenir capitaines à cause de l'expérience requise, mais aussi du capital qu'il est nécessaire d'investir. Les pêcheurs indépendants sont plus âgés que les matelots. Ces derniers nécessitent moins de formation pour travailler comme aides-pêcheurs à bord d'un bateau. Toutefois, au fil des recensements, chez les matelots aussi, le groupe des 45 ans et plus se rapproche du groupe des capitaines de 45 ans et plus. De plus, en 2016, la répartition par âge des pêcheurs indépendants est plus proche de celle des capitaines, tandis qu'en

1986 elle était plus similaire à celle des matelots. En 1986 au Québec, le groupe des 45 ans et plus était de 30 % chez les capitaines, de 20 % chez les pêcheurs indépendants et de 22 % chez les matelots. En 2016, cette population plus âgée (45 ans et plus) est de 62 % chez les capitaines, 66 % chez les pêcheurs indépendants et 54 % chez les matelots.

En conclusion, dans toutes les catégories, y compris les hommes de pont (matelots), traditionnellement plus jeunes, nous observons un vieillissement consistant et progressif des travailleurs. L'évolution des effectifs par groupe d'âge parmi les pêcheurs gaspésiens suit les tendances observées à l'échelle de la province.



Graphique 4 – Répartition des travailleurs du monde de la pêche selon l'âge et le métier (selon la Classification nationale des professions) à chaque recensement au Québec et en Gaspésie
Source : Notre élaboration de données de Statistique Canada (1986-2016). CIQSS.

4. Le transfert de l'entreprise : vente et achat

Le choix de la relève

Notre analyse sur le choix de carrière dans la pêche a montré que celle-ci est souvent sentie comme quelque chose d'inné, comme un désir profond d'être sur l'eau qui date de l'enfance. Cet élément est évidemment lié à la nature familiale de ces entreprises et à la socialisation à la pêche, qui se fait en famille depuis le plus jeune âge. Cependant, d'un point de vue générationnel, il y a des écarts de quelques années entre une génération et l'autre : si les pêcheurs prenant actuellement leur

retraite (entre 60 et 70 ans) commencent à se socialiser à la pêche autour de 10 ans, cet âge s'atteste autour de 14 ans pour leurs enfants et semble augmenter avec les générations, dans un contexte où la formation professionnelle certifiée (École des pêches et de l'aquaculture) devient une étape obligatoire du processus d'entrée dans le métier.

J'ai toujours cliqué là-dessus. Même au secondaire, même au primaire, je faisais des voyages de pêche. Au secondaire, ça a continué, ça fait qu'après mon secondaire, je suis allé à l'École des pêches. Ça n'a jamais été une question que je me suis posée, ça a juste toujours été ça. (Relève 2.2)

Si la socialisation depuis le jeune âge joue un rôle fondamental pour l'entrée dans le métier, ce ne sont pas tous les enfants d'un capitaine propriétaire qui veulent entreprendre cette carrière :

Ils l'ont essayé [les deux enfants du capitaine]. Un a pêché pendant un an, un été et, à un moment donné, il s'est aperçu qu'il n'aimait pas ça. (Conjointe de capitaine 17)

Par contre, dans le cas où plusieurs enfants souhaitent reprendre l'entreprise, le choix se fait souvent en famille. C'est rarement le capitaine propriétaire qui fait ce choix seul. Il y a une discussion familiale et la décision dépend souvent de la situation :

[Un de mes fils] avait essayé d'avoir un autre bateau d'un gars qui vendait, puis finalement c'était un gars plus gros que lui, qui a offert plus que mon fils, qui l'a eu. Alors, il m'a dit : « Papa, là, faut que tu me vendes le bateau! » [Les autres frères] étaient tous d'accord que je le vende à lui. (Capitaine propriétaire 29)

La préparation et le moment du transfert

Selon la trajectoire la plus commune, la préparation au transfert comprend trois étapes. D'abord, la relève commence à travailler comme aide-pêcheur sur le bateau du capitaine propriétaire (père, oncle, etc.). Cela peut souvent commencer aussi tôt que le début de l'adolescence, quand l'enfant travaille sur le bateau pendant ses vacances d'été. C'est à cette étape-ci que la relève se socialise concrètement au métier de pêcheur, en commençant au « bas de l'échelle ».

Puis, à bord du bateau, ce n'était pas facile. Parce que, pour mon père, je n'étais pas son garçon, j'étais un employé comme tout le monde. J'ai été de même. Quand ça n'allait pas bien, des fois, c'est moi qui mangeais... comme on dit! (Relève 17)

Lui, il m'a donné des tâches, des responsabilités. Il me disait : « Tu vas t'occuper du pompage du bateau, tu vas t'occuper de changer le moteur d'huile. » Au large, c'était faire, tous les jours, 2-3 fois par jour, vérifier la fréquence de la fonte des glaces, maintenir la mécanique du moteur. (Capitaine propriétaire 13)

Après un certain temps, quand le jeune commence à démontrer plus clairement un intérêt pour devenir capitaine et propriétaire de l'entreprise, il fréquentera l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec pour obtenir son brevet de capitaine, puis deviendra de plus en plus impliqué dans les décisions et la gestion de l'entreprise. À ce stade, la gestion et le pouvoir semblent partagés. Certains capitaines propriétaires racontent même avoir fait des rénovations sur le bateau à ce moment et avoir impliqué leur relève dans les décisions concernant les changements à faire, afin de préparer le bateau pour leur relève.

Enfin, arrive le moment où la relève prend le dessus. Sans que le transfert soit formalisé, la relève peut commencer à agir comme capitaine durant les voyages de pêche et prendre des décisions autonomes sur l'avancement de l'entreprise (achat de nouveaux quotas, changements dans l'équipage, etc.). À ce stade, certains capitaines propriétaires commencent à s'absenter du bateau, quelquefois aussi à cause de problèmes de santé en lien avec le vieillissement du capitaine propriétaire. Les deux parties vont engager à ce moment le processus formel de relève (demande de financement, transfert des titres de propriété, etc.).

On n'a pas fait de transfert sur le moment. C'est surtout gouvernemental. Il faut faire vraiment attention, à l'impôt. Il y a beaucoup de choses, parce qu'ils peuvent revenir en arrière. Pis tu ne peux pas donner une entreprise; ça ne se donne pas. Il faut que tu t'organises en conséquence. (Capitaine propriétaire 06)

C'est à la fin de ce processus de trois étapes (le capitaine propriétaire a le pouvoir, le pouvoir est partagé, la relève a plus de pouvoir) que le transfert formel a lieu. À ce stade, les formalités ont déjà été réfléchies et des experts (avocat, comptable) ont été consultés. Enfin, il ne reste qu'à « signer les papiers ».

Le moment précis du transfert peut parfois dépendre des enjeux de santé du père. Sans que le transfert formel ait eu lieu, le capitaine propriétaire arrêtera de pêcher pendant un certain temps et laissera la relève prendre le bateau en faisant appel à une dérogation de loi qui lui permet de le faire. Cette dérogation semble agir comme mécanisme indirect qui facilite le transfert. La relève peut prendre le contrôle total du bateau sans avoir encore les titres de propriété. Souvent, après un tel départ, le

capitaine propriétaire ne revient plus sur le bateau et les deux parties vont profiter de ce moment pour formaliser le transfert.

5. Les obstacles au transfert et à la relève des entreprises de pêche

Si les capitaines plus âgés se souviennent d'une époque où le transfert de l'entreprise se résumait selon leur discours à choisir un acheteur (à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille) et à signer quelques papiers, aujourd'hui, tous les répondants de cette catégorie d'emplois soulignent que le transfert (et la relève de l'entreprise) est devenu un processus complexe qu'il est nécessaire de prévoir et de préparer avec beaucoup de soin.

Règlementation sur le choix de la relève et sur le processus de transfert

La réglementation gouvernementale sur la vente des entreprises de pêche semble limiter les capitaines quant à leur choix de relève ou d'acheteur. Si les règlements actuels privilégient toujours l'enfant d'un capitaine propriétaire comme acquéreur potentiel de l'entreprise, il y a tout de même certaines restrictions qui peuvent complexifier ou restreindre le transfert vers un enfant.

Par exemple, les capitaines propriétaires ne peuvent pas toujours diviser leurs permis pour vendre à plusieurs acheteurs et l'acquéreur doit répondre à certains critères pour être admissible. Le vendeur et l'acheteur doivent souvent s'adapter ou modeler certains éléments de leur entente pour qu'elle puisse cadrer avec les règlements. Ces éléments peuvent avoir un impact important sur les relations familiales et communautaires, en causant par exemple des frictions entre frères ou dans la parenté pour des questions de transfert d'entreprise. Ainsi, les pêcheurs jugent les règlements sur le transfert comme très restrictifs et contraignants :

C'est comme si on était de la pâte à modeler; on doit se faire modeler pour glisser exactement dans les paragraphes, les règles administratives. On l'a fait. On est là, et ça a marché. (Relève 10.1)

Un exemple... Moi, je me suis dit : « Ce printemps, je veux me départir de mon permis de flétan. » J'ai un acheteur. Je l'appelle et il me dit :

« Non, on ne peut pas. [...] Les règles sont tellement compliquées, le ministère a mis beaucoup de contraintes. » (Capitaine propriétaire 38)

Selon les témoignages que nous avons recueillis, le processus de transfert se prépare, car il implique différents acteurs (ministère, notaire, comptable, association de pêche, institution financière, etc.) et exige plusieurs étapes administratives.

Aujourd'hui, c'est [...] ardu, c'est la paperasse. Quand on arrive devant le fonctionnaire, il y a tout le temps un petit quelque chose qui ne va pas. C'est plus... Je ne sais pas comment dire ça... Ce n'est pas compliqué, mais c'est plus de paperasse et il y a plus de règlements. Les règlements sont plus resserrés, mais on peut toujours réussir à naviguer avec ça. (Capitaine propriétaire 25)

Un accès difficile au capital

Un enjeu important dans le transfert concerne la valeur de marché actuelle des entreprises. Au cours des dernières années, le domaine de la capture s'est porté somme toute relativement bien (en matière de quantité et de prix de la ressource), ce qui est reflété dans le prix de vente des entreprises de pêche. Cette augmentation de la valeur affecte de manière importante l'accessibilité d'un jeune pêcheur désireux d'acquérir une première entreprise.

Le prix des transactions est basé sur les excellentes années. La pêche, c'est cyclique. Les gens doivent être conscients qu'une entreprise de pêche a une capacité maximale de se rentabiliser, puis d'en tenir compte dans la gestion de l'entreprise. Le financement est un enjeu majeur, mais aussi les contrôles, les permis, les transferts. De même que la réglementation et la sécurité sont difficiles. Il ne faut pas oublier la valeur d'acquisition du permis, la valeur de vente de l'entreprise versus le gain à cause du capital, versus les impôts. (Expert participant au groupe de discussion)

La concurrence au sein de la communauté professionnelle joue également un rôle. Il est plus simple pour un capitaine expérimenté qui a déjà une entreprise et du capital d'avoir accès à du financement pour acheter les entreprises qui sont à vendre. Il est donc plus simple pour un vendeur de vendre à un capitaine

propriétaire expérimenté pouvant offrir plus d'argent en garantissant une transmission plus rapide.

Tous ces éléments rendent donc la relève pour les jeunes capitaines propriétaires plus difficile qu'auparavant :

Maintenant, les jeunes vont avoir de la misère : c'est trop cher. Avant, on commençait, c'était un permis que le gouvernement te donnait, ça coûtait 100 \$. Tu ne peux plus faire ça; c'est des quotas. [...] Il faut que tu achètes une entreprise existante et il faut que tu aies de l'argent ou que tu aies quelqu'un pour te passer de l'argent pour l'acheter. C'est ça qui est plus difficile, pour les jeunes. Avant, on commençait avec rien, mais maintenant tu ne peux plus commencer avec rien. (Capitaine propriétaire 03)

Moi, j'ai une valeur : je peux hypothéquer mon bateau. Mais comment un jeune homme qui est dans la trentaine, qui a ses papiers de capitaine et qui veut acheter une entreprise va se trouver une mise de fonds de 25 % sur un bateau qui vaut 2 millions? Il faut qu'il aille quêter quelque part. (Capitaine propriétaire 11)

Une intégration sociale au monde de la pêche à conquérir

Plusieurs capitaines propriétaires de la relève ont souligné avoir éprouvé des difficultés à se tailler une place dans le monde de la pêche. Il s'agit d'une opinion relativement répandue au sein des différentes catégories rencontrées, surtout des jeunes qui ne sont pas des enfants de capitaine propriétaire. Cette intégration difficile semble exister aussi pour le peu de femmes (environ 5 % des effectifs) présentes dans le secteur de la capture :

Tu te fais regarder comme drôlement. [Les autres pêcheurs] disent : « Elle est là seulement parce qu'elle tient le permis de son conjoint, parce qu'il en a déjà un pis c'est son deuxième, pis elle est un prête-nom. » J'étais vue comme ça. Mais, quand tu es gênée, tu ne parles pas trop. Mais ça a pris tu temps avant que ça a débouché, mon affaire. Ça a pris quelqu'un qui m'a dit : « Hé, si tu ne parles pas, personne ne va parler pour toi. Prends ta place. » Alors, je l'ai prise, ma place. (Capitaine propriétaire 38)

L'acquisition d'une entreprise pour un capitaine qui n'achète pas de son père ou d'un parent très proche (p. ex., un oncle) n'est pas toujours évidente. Au-delà des mécanismes et des obstacles institutionnels dont nous avons déjà discuté, il y a aussi des dynamiques et des obstacles plus informels :

Quand tu vends une entreprise comme ça, tu as une série de personnes à passer. La famille en premier, la famille rapprochée. Les deuxièmes sont les membres de l'association. En troisième lieu, les membres d'équipage, en quatrième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne. Là, tu peux le vendre à n'importe qui. (Relève 25)

Actuellement, puisque les permis en noyaux sont indivisibles, il est impossible de vendre les quotas à différents moments pour mieux planifier les transitions, autant pour un capitaine que pour la relève. Ce fait limite en quelque sorte aussi le transfert intergénérationnel :

Un noyau, c'est vraiment ça : c'est un groupe de permis. Ils ont fait ça de même pour ne pas que plein de personnes disent : « Moi, je vais acheter un permis et acheter un permis. » Et se ramasser avec mille permis. (Relève 38)

Le règlement est complexe et peut varier selon le type de permis. La loi empêche la vente à plusieurs enfants en même temps, à cause de l'interdiction de diviser les entreprises (principe du capitaine exploitant). Seuls les permis corporatifs (une forte minorité en Gaspésie) permettent de gérer l'entreprise et d'embaucher des capitaines. Cela met toute la responsabilité sur une seule relève et peut aussi causer des frictions importantes au sein des familles, frictions qui peuvent aussi se reproduire à l'échelle communautaire, avec des membres de la famille élargie qui prennent part à la faveur de l'un ou de l'autre.

Cette réglementation qui impose des étapes progressives à la vente complique l'intégration dans le métier des personnes qui n'appartiennent pas à une famille de capitaine propriétaire.

6. De l'accompagnement présent, mais à renforcer et à structurer

Pour ce qui concerne le financement et la facilitation financière du processus de relève, il existe actuelle-

ment plusieurs mesures. Une des mesures principales est le Programme d'appui financier aux entreprises de pêche 2019-2022 (MAPAQ, 2019, 2016a; CSMOPM, 2020). Cependant, les pêcheurs ainsi que les autres experts consultés lors des groupes de discussion soulignent que cette mesure ne s'est pas toujours adaptée aux grands changements des dernières années, par exemple dans la pêche à la crevette nordique depuis 2017.

En ce qui concerne la formation, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec à Grande-Rivière offre des formations d'excellente qualité sur les techniques de pêche et sur la conservation de la ressource, mais également sur la gestion (CSMOPM, 2020; Commission scolaire des Îles, 2020; École des pêches et de l'aquaculture du Québec, 2020). Les formations données par la Société d'aide au développement des collectivités et par le Centre d'aide aux entreprises représentent d'autres exemples de formations professionnelles reconnues (CSMOPM, 2020). Ces deux organisations offrent des services d'accompagnement et d'accès au financement pour la relève entrepreneuriale, bien qu'ils ne soient pas forcément spécifiques aux pêches. Elles réalisent aussi, en collaboration avec le secteur privé, des études de marché et des analyses de montage financier, et peuvent fournir entre autres une expertise en marketing, en production, en commercialisation et en ressources humaines.

Sur le plan institutionnel, les ministères organisent aussi des formations en entrepreneuriat, par exemple celle sur les *Meilleures pratiques d'affaires* offerte par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), en collaboration avec Emploi-Québec. D'autres organisations, dont le Réseau Entreprises Canada administré par Développement économique Canada (CSMOPM, 2020) ou les chambres de commerce, fournissent elles aussi des services d'accompagnement en planification de transfert des PME. Tous ces services sont importants, mais ils sont rarement spécifiques à la pêche, qui est un secteur assez particulier et soumis à des transformations et fluctuations constantes.

Une limite importante concerne le fait que ces différents services ne sont pas réunis dans un programme homogène et ne se structurent pas encore comme des mécanismes capables de façonner un processus cohérent et efficace de relève dans le secteur de la capture. L'Association des capitaines propriétaires

de la Gaspésie (ACPG) fait un travail important de représentation des intérêts du secteur, ce qui facilite aussi le processus de relève. Les relations avec les ministères (MAPAQ et MPO en premier lieu) sont constantes et se sont considérablement améliorées. Cependant, de l'accompagnement plus structuré de la relève serait à prévoir par tous les acteurs du secteur impliqués de près ou de loin dans ce processus, et ce, sur différents plans : la famille, la communauté professionnelle, les institutions publiques (MAPAQ, MPO, fonds d'investissement publics, etc.) et le secteur privé (caisses, banques, transformateurs, etc.).

Conclusion

Dans cet article, nous avons porté notre attention sur la pêche, un secteur soumis à des transformations importantes, mais relativement peu étudié au Québec et au Canada, bien qu'il semble encore jouer un rôle très significatif dans certaines régions de la ruralité côtière québécoise, par exemple la Gaspésie et la Côte-Nord.

Grâce à des données originales élaborées à partir de différentes sources (MPO et recensements de la population canadienne), nous avons d'abord montré l'ampleur et les fluctuations des captures à l'échelle provinciale et régionale, puis la réalité du marché du travail dans ce secteur. Pour ce dernier élément, nous n'avons pas seulement considéré le nombre d'emplois et les différentes tendances au fil des années, mais nous avons également pris en compte l'évolution démographique de la main-d'œuvre pour les différentes catégories d'emplois : matelots, pêcheurs indépendants et capitaines.

Nous estimons avoir pu montrer comme les pêcheries québécoises, outre les différents défis d'ordre économique, institutionnel, environnemental et technologique, doivent faire face à un besoin essentiel de renouvellement de la main-d'œuvre, mais aussi – enjeu encore plus important – à un renouvellement de ses dirigeants entrepreneurs, desquels dépend, au moins en partie, la vitalité socioéconomique des territoires concernés.

La relève au sein d'un territoire et d'une communauté s'avère essentielle pour éviter une fuite du capital social et économique vers d'autres régions ou provinces. Le fait de perdre un bateau et une entreprise peut avoir des conséquences importantes d'ordre économique et identitaire pour un territoire. Par exemple, le secteur de la transformation, qui est un employeur central pour ces régions, serait privé d'un accès direct

à la ressource. Une absence importante d'entreprises de capture pourrait donc également pousser les entreprises de transformation à déménager dans d'autres régions où la capture reste active. Dans ce contexte, il nous semble emblématique d'observer l'augmentation du volume de crevettes provenant de l'extérieur et transformées par les usines de la Gaspésie, qui est passé de 25 % à 40 % de la production totale et qui semble être destiné à augmenter (Alberio et Soubirou, 2019). Une stratégie pour les usines de transformation devra être instaurée pour répondre à une potentielle crise du secteur de la pêche à la crevette nordique.

À travers nos données qualitatives, nous avons essayé de montrer certains mécanismes sociaux (familles, institutions, communautés locales et professionnelles) qui agissent dans les processus de transfert et de relève des entreprises de pêche. Ce faisant, nous avons également présenté certains obstacles à la relève de nature variée : institutionnelle, économique et sociale.

La qualité des relations familiales et les différentes visions des générations sur l'entreprise ont aussi un impact important sur le déroulement du processus de relève et peuvent, à certaines conditions, le mettre à risque. Le besoin du capitaine propriétaire, pour qui l'entreprise de pêche devient une sorte de fonds de retraite, doit être mis en relation avec la capacité à payer (et à s'endetter) du nouvel acquéreur, surtout dans un contexte d'incertitude des gains futurs. Cet équilibre n'est pas facile à trouver et peut aussi avoir

des répercussions importantes sur les relations familiales (dans le cas du transfert de père en fils) et, plus largement, sur les relations au sein de la communauté.

La qualité des relations au sein de la communauté professionnelle (des pêcheurs et des capitaines propriétaires, plus spécifiquement) demeure un autre élément fondamental pour faire face aux transformations et aux défis actuels, et pour agir avec une « seule voix forte » auprès des institutions (MPO, MAPAQ, etc.) et auprès des transformateurs, par exemple au moment de la négociation des prix. Dans le cas de la crevette nordique, les pêcheurs de Gaspé ont mis en place un programme mixte afin de négocier collectivement un meilleur prix pour la ressource. La ressource se faisant de plus en plus fluctuante, les négociations deviennent plus tendues et peuvent engendrer des problèmes d'ordre social et relationnel à l'échelle locale. L'état des relations communautaires et professionnelles – p. ex., entre différents types de captures ou, plus largement, au sein de l'industrie, entre capitaines propriétaires et transformateurs – peut, surtout dans des communautés de petite taille, influencer la réputation d'un secteur et l'attractivité du métier auprès de la main-d'œuvre. De plus, quand la ressource est stable, le métier semble être plus valorisé et apprécié, même à l'échelle locale. Au contraire, dans un contexte d'instabilité, il peut être plus difficile de valoriser la pêche aux yeux des plus jeunes et de les encourager à y entrer.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie tous les répondants pour leur générosité et le temps dédié à la recherche. Cette recherche, dirigée par Marco Alberio, a été financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Programme Développement Savoir. Les co-chercheurs associés à la subvention sont : Jean-Claude Brethes (UQAR), Mario Handfield (UQAR) et D.-G. Tremblay (TELUQ). L'auteur veut également remercier les nombreux étudiants et auxiliaires de recherche ayant pris part à la réalisation de la recherche, en particulier Sylvie Fortier, Gabrielle Lemarier-Saulnier, Emanuele Lucia et Lucile Mervelet.

NOTES

- 1 Ces données ont été reçues sur demande directement par le service statistique du ministère des Pêches et Océans (MPO).
- 2 Deux projets de recherche interdisciplinaires sont en cours par Alberio, Calosi et leurs collaborateurs.

RÉFÉRENCES

- Alberio, M. et Soubirou, M. (2019, septembre). *Indigenous northern shrimp fisheries in Québec: Resilience to global changes, community solidarity and economy trade-offs*. Communication présentée au colloque de l'Associazione dei sociologi del territorio, Salerne, Italie.
- Alberio, M. et Tremblay, D.-G. (2020). Conciliation travail-famille dans un secteur mature mais en transformation : le cas de la pêche dans l'Est-du-Québec. Dans D.-G. Tremblay et S. A. Soussi (dir.), *Le travail à l'épreuve des nouvelles temporalités* (p. 83-118). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec (BAPAP). (2017). *Rapport annuel 2017 : Compétence professionnelle Pêcheurs et aides-pêcheurs du Québec*. Repéré à <http://www.bapap.qc.ca/eng/textes/rapport%20annuel%202017.pdf>

-
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM). (2014). *Diagnostic de la main-d'œuvre dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales au Québec 2014*. Gaspé, QC : CSMOPM. Repéré à www.pechesmaritimes.org/boutique/publications/etude-et-diagnostic-sectoriels/diagnostic-de-la-main-oeuvre-dans-industrie-des-peches-et-de-aquaculture-au-quebec
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM). (2020). *Site web*. www.pechesmaritimes.org
- Commission scolaire des Îles. (2020). *Site web*. www.csdesiles.qc.ca
- École des pêches et de l'aquaculture du Québec. (2020). *Site web*. www.epaq.qc.ca
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2017). *Bulletin statistique régional 2017 : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/11-Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2017). *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec : édition 2016*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/profil-bioalimentaire2016.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2018). *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec : édition 2017*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/profil-bioalimentaire2017.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2015). *Monographie de l'industrie de la crevette nordique*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2016a). *Pêches et aquaculture commerciales au Québec en un coup d'œil : portrait statistique – Édition 2016*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2016b). *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec : estimations pour 2015*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2019). *Programme d'appui financier aux entreprises de pêche 2019-2022*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Appuientreprisespeche.pdf
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2018). *Tableau PEC022 : Débarquements par sous-secteur*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2008). *Les pêches maritimes du Québec : séries statistiques 1998-2008*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2010a). *Profil des secteurs maritimes 2009*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2010b). *Profil socio-économique 2009*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2015). *Les pêches maritimes du Québec : portrait 2013-2014*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2018a). *Les pêches maritimes du Québec : portrait 2014-2015*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2018b). *Profil des secteurs maritimes 2015*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2018c). *Profil socio-économique 2015*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (1986-2016). *Recensement de la population : enquête nationale auprès des ménages 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.